



Refus de recevoir 13eme mois

Par **blincedric**, le **15/09/2010** à **13:24**

Bonjour,

je dois recevoir un 13eme mois qui est précisé dans mon contrat de travail.

Je souhaiterai le refuser pour des raisons fiscal.

J'ai contacté la drh de mon entreprise qui ne sait pas quoi me répondre car elle pense qu'elle doit obligatoirement me le verser.

Puis-je refuser de le recevoir en fournissant une lettre de refus à mon employeur par exemple?

Par **DSO**, le **15/09/2010** à **13:55**

Bonjour,

Votre lettre de refus n'aurait aucune valeur juridique.

Cordialement,
DSO